

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**  
**RAPPORT ANNUEL**  
**2018-2019**

---



L'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenant-gouverneure  
Lieutenante-gouverneure de la province de l'Ontario

Qu'il plaise à Votre Honneur :

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur et à l'Assemblée législative le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2019.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Greg Rickford". The signature is stylized and cursive.

Hon. Greg Rickford  
Président

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines

## Introduction de Greg Rickford, président du conseil

Notre gouvernement continue de placer le nord au premier plan de l'approche ouverte aux affaires et à l'emploi de l'Ontario, en veillant à ce que les collectivités demeurent concurrentielles et qu'elles attirent l'investissement. Le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario est un puissant moteur pour la création de possibilités économiques partout dans le Nord de l'Ontario.

Depuis juin 2018, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario a financé 115 024 044 \$ pour 590 projets, permettant ainsi de créer ou de maintenir 1 273 emplois. Ces investissements indiquent clairement que le Nord de l'Ontario est ouvert aux affaires.

Les investissements de notre gouvernement ont une incidence positive sur les collectivités partout dans le Nord de l'Ontario. Nous honorons l'engagement de l'Ontario de créer davantage de possibilités pour les Autochtones et de répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée partout dans le Nord à l'aide du Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

Nous améliorons la capacité de réseautage à l'aide d'investissements dans des infrastructures essentielles de technologie de l'information et de communication qui offre une connexion à haute vitesse aux collectivités et aux établissements partout dans le Nord, en les reliant les uns entre les autres, ainsi qu'à une grille mondiale de réseaux de recherche, d'enseignement et d'innovation.

Nous améliorons la prestation de soins de santé grâce à des investissements qui encouragent la recherche et l'innovation dans le secteur des sciences de la santé.

Nous assurons également un secteur concurrentiel de l'approvisionnement et des services à l'aide d'investissements qui encouragent l'expansion des activités et du développement des nouvelles technologies.

Je suis fier de dire que l'Ontario aide à livrer la prospérité que les habitants du Nord attendent et qu'ils méritent.



Greg Rickford  
Président,  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines

## Conseil d'administration en date du 31 mars 2019

POSTE	NOM	CONDITION DE NOMINATION	VILLE
Président	Rickford, Greg	29 juin 2019 – S/O	Keewatin
Membre	Knauff, Genevieve	2 février 2017 - 1 février 2020	Thunder Bay
Membre	Beatty, James	7 août 2013 - 5 août 2019	Perry Sound
Membre	Slade, Fred	31 janvier 2019 – 31 janvier 2022	Sudbury
Membre	Simperl, John	3 décembre 2014 - 2 décembre 2019	Thunder Bay
Vice-président	Sinclair, David	18 décembre 2018 - 18 décembre 2021	Kenora
Membre	Brown, Marielle	24 mars 2010 - 22 mars 2020	Elliot Lake
Membre	Norris, Robert	24 mars 2010 - 22 mars 2020	New Liskeard
Membre	Mudge, Theresa	4 octobre 2017 - 3 octobre 2020	Sault Ste. Marie
Membre	Caicco, James	17 mai 2011 - 13 juin 2019	Sault Ste. Marie
Membre	Fox, Michael	17 mai 2011 - 30 mai 2019	Thunder Bay
Membre	Fontaine, Robert	13 juin 2012 - 25 juillet 2019	Sudbury
Membre	Perry, Jeffrey	10 février 2016 - 20 février 2020	Sudbury

## **La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)**

La SGFPNO a été mise sur pied en 1988, et son mandat consiste à favoriser et à stimuler les initiatives de développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière à des projets qui stabilisent, diversifient et cultivent la croissance économique dans la région.

La SGFPNO est un organisme régi par un conseil constitué en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La SGFPNO a un conseil d'administration dont les membres sont nommés et qui est présidé par le ministre du Développement du Nord et des Mines. Les objectifs de la SGFPNO qui suivent sont établis par la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* :

- (a) conseiller le lieutenant-gouverneur en conseil sur toute question relative à la croissance et à la diversification économiques du Nord de l'Ontario, et lui faire des recommandations à cet égard;
- (b) promouvoir et stimuler des initiatives économiques dans le Nord de l'Ontario;
- (c) faire entreprendre des études et conclure des contrats relativement aux objets visés aux alinéas a) et b) ci-dessus.

La Société accorde une aide financière à l'appui du développement économique à des projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, à savoir Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

### **Vision**

La SGFPNO sera un catalyseur d'investissements stratégiques clés visant à stimuler le développement économique et la diversification dans le Nord de l'Ontario.

### **Mission**

S'allier avec des collectivités, des organismes sans but lucratif, des entreprises et des entrepreneurs dans tout le Nord de l'Ontario pour créer des emplois et renforcer l'économie.

### **Principes directeurs**

**Alignement avec les initiatives clés** – Le Plan de croissance du Nord de l'Ontario (PCNO) offre une approche complète et coordonnée à long terme pour favoriser la compétitivité du Nord de l'Ontario à l'échelle mondiale. Les priorités de la SGFPNO appuieront les éléments clés du PCNO.

**Prise en compte du contexte unique du Nord de l'Ontario** – Les programmes et initiatives de la SGFPNO continueront de constituer des moyens importants de prendre en compte les exigences uniques du Nord de l'Ontario pour appuyer un Ontario fort. La SGFPNO continuera de développer et d'améliorer ses programmes et services actuels en tenant compte de ce contexte.

**Adaptabilité** – Le processus de planification stratégique est un processus permanent qui apporte à la SGFPNO un outil de gestion pour s'adapter aux futurs changements.

**Pensée réflexive, souple et axée sur l'avenir** – Le conseil d'administration de la SGFPNO devrait revoir le plan stratégique au moins une fois par an.

**Inclusivité** – La SGFPNO continuera de concevoir et de fournir ses programmes et initiatives d'une manière qui tient compte des besoins des diverses collectivités du Nord, notamment les Premières Nations, les Métis, les Inuits et d'autres groupes démographiques du Nord.

### **Priorités stratégiques**

**Innovation, recherche-développement et commercialisation** – Appuyer les projets et les initiatives de recherche appliquée et de développement qui mènent à des produits et des services novateurs avec un potentiel de commercialisation.

- Appuyer et encourager les partenariats parmi les établissements d'enseignement, les organismes de recherche et l'industrie pour concevoir et développer des produits et des industries novatrices dans le Nord de l'Ontario.
- Appuyer la commercialisation d'idées et d'innovations en partenariat avec les parties intéressées du Nord.

**Créativité, productivité et développement de l'entrepreneuriat** – Promouvoir un environnement qui encourage la créativité, la productivité et le développement de l'entrepreneuriat.

- Appuyer la collaboration avec les établissements d'enseignement et l'industrie pour promouvoir la productivité et le développement de l'entrepreneuriat.
- Aider les intervenants du Nord à attirer et maintenir une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative.
- Fournir de l'aide aux entrepreneurs à différents stades de croissance.

**Partenariats et collaboration** – Optimiser les possibilités de levier financier de la SGFPNO grâce à des partenariats et à la collaboration afin d'assurer le succès des projets et des résultats économiques durables.

- Faire participer les dirigeants à des discussions sur le développement économique pour accroître la sensibilisation et les connaissances sur les programmes de la SGFPNO, ainsi que l'accès à ces derniers.
- Appuyer les projets qui font preuve de collaboration et de partenariat parmi les organisations des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario.
- Travailler en collaboration avec d'autres partenaires de financement pour favoriser la création et le financement de projets qui créent des emplois et qui appuient une économie croissante et durable dans le Nord de l'Ontario.

**Développement et renouvellement organisationnels** – Entreprendre un exercice d'amélioration continue et de perfectionnement des ressources humaines afin d'améliorer l'efficacité, la rentabilité, l'accessibilité et la prestation des programmes et services de la SGFPNO, ainsi que la mesure de leur rendement.

- Poursuivre le développement des capacités en technologies de l'information et améliorer les systèmes existants dans le but d'améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Mettre en œuvre un dialogue régulier et continu entre le conseil de la SGFPNO et le personnel pour planifier et mener une réflexion stratégique sur les possibilités nouvelles et émergentes et les initiatives principales du gouvernement.
- Élaborer des approches opérationnelles et des pratiques exemplaires qui permettent au personnel et aux partenaires de prestation de programmes de communiquer de manière proactive et de travailler avec les intervenants afin de promouvoir et de faciliter l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Fournir les outils et la formation nécessaires pour permettre au personnel et au conseil de remplir leurs rôles et responsabilités de manière efficace dans un environnement de plus en plus exigeant.

**Sensibilisation, éducation et reconnaissance** – Créer des outils de marketing, de communication et de sensibilisation efficaces qui accroissent la sensibilisation, la compréhension et la reconnaissance de la SGFPNO, de ses programmes et de ses processus.

- Concevoir des outils efficaces de marketing et de communications qui améliorent la visibilité de la SGFPNO et font mieux connaître ses programmes.
- Concevoir des outils efficaces de marketing et de communications pour renseigner les clients cibles dans le but d'améliorer l'accès aux programmes de la SGFPNO.

#### **Programmes et thèmes actuels de la SGFPNO :**

- **Initiatives de développement économique stratégiques qui soutiennent la croissance et la viabilité des collectivités, des entreprises et de l'industrie** – Programme des débouchés commerciaux pour le Nord
- **Projets visant à soutenir les initiatives de recherche-développement, de commercialisation, d'innovation et de productivité** – Programme d'innovation
- **Projets stratégiques d'infrastructure économique pour les collectivités** – Programme stratégique d'infrastructure
- **Renforcement des capacités de développement économique** – Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord et Programme de partenariats pour la promotion d'activités dans le Nord
- **Recrutement et conservation de talents** – Programme de stages dans le Nord de l'Ontario

## Mesures du rendement de la SGFPNO – Cibles et résultats

### Total des emplois à créer/conservé 1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019

Catégorie d'emploi	Total des emplois approuvés
Emplois à créer	1 111
Emplois à conserver	170
Stages	428
Emplois à créer résultant des activités des projets d'infrastructure	598
<b>Total</b>	<b>2 307</b>

### Comparaison sur 5 ans des emplois à créer/conservé

Exercice financier	À créer/conservé	Objectif	À créer uniquement
2014-2015	2 930	3 500	1 742
2015-2016	3 423	3 500	1 208
2016-2017	4 184	3 500	1 499
2017-2018	3 914*	3 500	1 581
2018-2019	2 307	3 500	1 111

\*Les résultats pour l'année 2017-2018 ont été ajustés pour refléter un investissement de la SGFPNO qui a été abrogé lorsque le projet était financé par le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines.

### Total des dollars investis – 1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019

Exercice financier	Chiffres réels	Objectif
2014-2015	2,90	3
2015-2016	3,40	3
2016-2017	4,42	3
2017-2018	4,13	3
2018-2019	4,15	3

### Comparaison sur 6 ans des projets approuvés

Exercice financier	Total des projets approuvés
2013-2014	976
2014-2015	732
2015-2016	801
2016-2017	836
2017-2018	854
2018-2019	610



La SGFPNO n'a pas atteint sa cible d'emplois à créer en 2018-2019. Les activités de l'organisme ont été touchées par la période électorale et la transition subséquente des gouvernements, ce qui est illustré par la réduction du nombre de projets approuvés par la SGFPNO (voir le tableau « Comparaison sur 6 ans des projets approuvés » ci-dessus). Avec un moins grand nombre d'approbations de projets, la SGFPNO n'était pas en mesure d'appuyer suffisamment de projets pour atteindre son objectif de rendement qui aurait entraîné la création d'emplois dans le Nord.

La SGFPNO a continué de dépasser son objectif de rendement en ce qui concerne les investissements de la part d'autres sources de financement. Les investissements mobilisés ne dépendent pas des niveaux d'activités, et, par conséquent, le rendement des investissements mobilisés n'a pas été touché négativement en 2018-2019.

En 2019-2020, la SGFPNO examinera ses programmes de financement pour les harmoniser avec les priorités actuelles du gouvernement en matière de développement économique pour le Nord de l'Ontario. Dans le cadre de ces activités, la SGFPNO cherchera des occasions d'améliorer le rendement des programmes.

## Rendement financier de la SGFPNO – Cible et résultats

### Tableau des recettes, des dépenses et de l'investissement net par la province de l'Ontario pour les trois exercices terminés le 31 mars

	Exercice clos le 31 mars 2019 (000) Budget	Exercice clos le 31 mars 2019 (000) Vérifié	Exercice clos le 31 mars 2018 (000) Vérifié	Exercice clos le 31 mars 2017 (000) Vérifié
<b>Recettes</b>				
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents				
de trésorerie (Note 1)	3 564	5 775	3 329	1 933
Intérêts sur les prêts en cours (Note 2)	2 193	2 245	2 502	2 158
Autre (Note 3)	-	1 775	849	1 167
Total des recettes	105 757	109 795	106 680	105 258
<b>Dépenses</b>				
Contributions conditionnelles (Note 4)	95 121	105 866	93 951	74 834
Pertes de crédit (Note 5)	3 898	451	1 762	2 981
Administration :				
Traitements, salaires et avantages sociaux (Note 6)	2 413	2 126	2 162	1 952
Transports et communications	352	108	315	386
Services (Note 7)	2 082	1 419	1 691	2 214
Frais de gestion (Note 8)	3 000	2 088	2 414	3 047
Marketing	1 000	327	490	122
Fournitures et matériel	50	23	37	29
Amortissement des immobilisations corporelles	2	2	3	4
Dépenses totales	107 918	112 410	102 825	85 569
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 161)	(2 615)	3 855	19 689
Investissement net par la province de l'Ontario au début de l'exercice		336 943	333 088	313 399
Investissement net par la province de Solde à la fin de l'exercice		334 328 \$	336 943 \$	333 088 \$

## **Analyse des écarts**

Note 1 – Les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont plus élevés que prévu en raison de taux d'intérêt gagnés plus élevés que les taux prévus dans le budget.

Note 2 – Les intérêts gagnés sur les prêts en cours sont légèrement plus élevés que prévu puisque le nombre de remboursements de prêts a été plus élevé que prévu dans le budget.

Note 3 – Les autres revenus représentent les recouvrements de provisions de l'exercice antérieur et les ajustements de l'exercice antérieur aux contributions conditionnelles.

Note 4 – Les contributions conditionnelles sont plus élevées que le budget et que l'exercice précédent. Il s'agit d'un résultat direct des fonds qui avaient été engagés au cours des exercices financiers précédents, mais qui n'ont pas été versés jusqu'à l'exercice financier en cours.

Note 5 – Les pertes de crédit ont diminué au fil des années de plus de 1 M\$ et étaient inférieures au montant prévu au budget de 3 M\$ en raison de la diminution du risque du portefeuille de prêts et d'une réduction de la quantité de prêts en cours.

Note 6 – Les salaires et les avantages sont inférieurs au budget de l'exercice en cours en raison de postes vacants pendant l'année.

Note 7 – Les services sont inférieurs au budget en raison du changement de gouvernement et de la pause temporaire des dépenses.

Note 8 – Les frais de gestion sont inférieurs au montant prévu dans le budget en raison d'un moins grand nombre de réunions du conseil au cours de l'exercice financier.

### Comparaison sur 3 ans des recettes et des dépenses

Exercice financier	Recettes	Dépenses	Recettes sur les dépenses, (Dépenses sur les recettes)
<b>2016-2017</b>	105 258 \$	85 569\$	19 689\$
<b>2017-2018</b>	106 680\$	102 825\$	3 855\$
<b>2018-2019</b>	109 795\$	112 410\$	(2 615\$)

### Résumé des dépenses administratives pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Dépenses	Dépenses totales	Pourcentage de dépenses
<b>Salaires et avantages prévus aux contrats</b>	2 126	34,8 %
<b>Transports et communications</b>	108	1,8 %
<b>Services</b>	1 419	23,3 %
<b>Frais de gestion</b>	2 088	34,3 %
<b>Marketing</b>	327	5,4 %
<b>Fournitures et matériel</b>	23	0,4 %
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	2	0,0 %
<b>Total</b>	<b>6 093</b>	

### Comparaison sur 3 ans des frais administratifs

Dépenses	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Salaires et avantages prévus aux contrats</b>	1 952	2 162	2 126
<b>Transports et communications</b>	386	315	108
<b>Services</b>	2 214	1 691	1 419
<b>Frais de gestion</b>	3 047	2 414	2 088
<b>Marketing</b>	122	490	327
<b>Fournitures et matériel</b>	29	37	23
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	4	3	2
<b>Total</b>	<b>7 754</b>	<b>7 112</b>	<b>6 093</b>

# **SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

États financiers de la

## **SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

## **Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario** **Exercice clos le 31 mars 2019**

### **Responsabilité en matière de communication de l'information financière**

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours ne peuvent être complétées avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 6 juin 2019.

Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles, de même qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. En général, le comité de vérification, dont les membres ne sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale pour s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Il incombe à la vérificatrice générale d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public. Le rapport de la vérificatrice générale décrit la portée de l'examen effectué par la vérificatrice ainsi que l'opinion de cette dernière.



---

Melanie Muncaster  
*Directrice générale*  
SGFPNO



---

Jocelyn Ouellet, CPA, CMA  
*Contrôleur principal*  
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

***Rapport de l'auditeur indépendant***

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

**Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (« SGFPNO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SGFPNO au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la SGFPNO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SGFPNO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la SGFPNO a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la SGFPNO.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

20 Dundas Street West  
Suite 1530  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-327-9862  
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest  
suite 1530  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-327-9862  
ats 416-327-6123

[www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)

raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SGFPNO;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SGFPNO à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la SGFPNO à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 6 juin 2019



# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière

Au 31 mars 2019, avec informations comparatives pour 2018

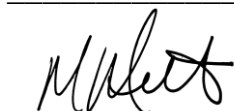
(En milliers de dollars)	2019	2018
<b>Actif financier</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents (note 3)	\$ 306 970	299 217 \$
Intérêts courus	1 901	1 323
Part à moins d'un an du prêt en cours (note 4)	8 123	8 118
	316 994	308 658
Prêts en cours (note 4)	28 293	32 624
	345 287	341 282
<b>Passif financier</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	10 959	4 341
Actif financier net	334 328	336 941
<b>Actif non financier</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	-	2
Engagements (note 9)		
Investissement net de la Province de l'Ontario	334 328 \$	336 943 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Co-président



Directeur général

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives pour 2018

(En milliers de dollars)	Budget 2019	2019	2018
<b>Revenus</b>			
Subvention de la Province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents	3 564	5 775	3 329
Intérêts sur les prêts en cours	2 193	2 245	2 502
Recouvrements	–	1 775	849
	<u>105 757</u>	<u>109 795</u>	<u>106 680</u>
<b>Charges</b>			
Contributions conditionnelles	95 121	105 866	93 951
Pertes sur créances (note 7)	3 898	451	1 762
Administration (note 8)	8 899	6 093	7 112
	<u>107 918</u>	<u>112 410</u>	<u>102 825</u>
(Insuffisance) / Excédent des revenus sur les charges	(2 161) \$	(2 615)	3 855 \$
Investissement net de la Province de l'Ontario, en début d'exercice		336 943	333 088
Investissement net de la Province de l'Ontario, en fin d'exercice		<u>334 328 \$</u>	<u>336 943 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution de l'actif financier net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives pour 2018

(En milliers de dollars)	2019	2018
(Insuffisance) /Excédent des revenus sur les charges	(2 615) \$	3 855 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2	3
(Diminution) / Augmentation de l'actif financier net	(2 613)	3 858
Actif financier net en début d'exercice	336 941	333 083
Actif financier net en fin d'exercice	334 328 \$	336 941 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives pour 2018

(En milliers de dollars)	2019	2018
Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière		
Décaissements relatifs aux prêts	(10 893) \$	(12 806) \$
Encaissements et recouvrements relatifs aux prêts	16 588	12 674
Contributions conditionnelles	(98 878)	(99 902)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	2 204	2 445
Autres revenus	2	122
	(90 977)	(97 467)
Activités de financement		
Contributions en espèces de la Province au titre des activités de prêt et d'aide financière	100 000	100 000
Activités de fonctionnement		
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents	5 194	2 500
Charges administratives	(6 464)	(7 282)
	(1 270)	(4 782)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	7 753	(2 249)
Trésorerie et équivalents en début d'exercice	299 217	301 466
Trésorerie et équivalents en fin d'exercice	306 970 \$	299 217 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

## 1. Nature des activités

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (la « Société ») a été constituée sans capital-actions le 1<sup>er</sup> juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement et de prêts à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises et aux entrepreneurs à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre cinq programmes ciblés : le Programme stratégique d'infrastructure économique, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme d'innovation pour le Nord, le Programme des débouchés commerciaux pour le Nord et le Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

## 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

### a) Méthode de comptabilité

La direction a préparé ces états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* applicables aux entités comptables provinciales. Ces normes ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

### b) Opérations conclues avec la Province de l'Ontario

La Province de l'Ontario alloue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement net de la Province de l'Ontario augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des revenus sur les charges.

### c) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement, un apparenté.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Instruments financiers

Les instruments financiers qui font l'objet d'opérations sans lien de dépendance sont d'abord évalués à leur juste valeur. Les prêts sans intérêt sont actualisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont évalués par la suite selon l'une des deux méthodes suivantes : i) la juste valeur; ii) le coût ou le coût après amortissement. La Société recourt à la méthode de la juste valeur en ce qui concerne l'évaluation ultérieure de la trésorerie et des équivalents, et elle recourt à la méthode du coût après amortissement en ce qui concerne l'évaluation ultérieure des prêts en cours et des créditeurs et charges à payer.

### e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, lequel comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, déduction faite de la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

---

	Années
Automobiles	7

---

### f) Provision pour pertes sur créances

Les pertes sur créances proviennent de prêts en cours consentis par la Société. En plus de certaines sommes radiées et sommes amorties, on conserve une provision pour pertes sur créances d'un montant jugé suffisant pour éponger les éventuelles pertes sur créances. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de certains prêts ainsi qu'une provision générale pour les autres prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et sommes amorties durant l'exercice et les variations des provisions figurent au poste des pertes sur créances dans l'état des résultats. Les recouvrements sont constitués de fonds reçus durant l'exercice en raison de prêts consentis pendant un exercice précédent et sont constatés comme recouvrements dans l'état des résultats.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Constatation des revenus

Les subventions qui sont consenties par le gouvernement sont constatées à leur encaissement, les montants sont déterminables et leur recouvrabilité est assurée. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sur prêts en cours sont constatés dans les états financiers et le montant indiqué est une valeur recouvrable estimative. Les intérêts créditeurs sur prêts douteux ne sont plus constatés.

### h) Contributions conditionnelles et prêts-subventions

La Société passe en charges les contributions conditionnelles et les prêts-subventions lors de leur décaissement. Les engagements approuvés sont constatés dans les états financiers une fois que les bénéficiaires remplissent les conditions relatives à l'aide financière.

### i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif et au titre des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes sur créances et l'écart d'actualisation des prêts.

## 3. Trésorerie et équivalents

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement ainsi que toute banque canadienne des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des placements conclue avec l'Office ontarien de financement, la Société investit ses fonds excédentaires dans des titres autorisés par la Loi.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

## 3. Trésorerie et équivalents (suite)

La trésorerie et les équivalents se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2019	2018
Trésorerie	101 460 \$	96 780 \$
Placements à court terme	205 510	202 437
	306 970 \$	299 217 \$

Les placements à court terme sont constitués de bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) qui ont affiché un rendement moyen de 2,10 % (1,52 % en 2018). Tous les bons du Trésor sont remboursables sur demande.

## 4. Prêts en cours

(En milliers de dollars)	2019	2018
Prêts courants	8 123 \$	8 118 \$
Prêts à long terme	48 146	55 091
Prêts en souffrance et non remboursés	7 252	7 561
Provision pour pertes sur créances	(26 915)	(29 792)
Écart d'actualisation des prêts	(190)	(236)
	36 416 \$	40 742 \$

En général, les prêts portent des intérêts à taux fixe variant de 0 % à 8,25 % et sont entièrement remboursables dans les vingt ans qui suivent la date à laquelle ils ont été déboursés.

La variation de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	2019	2018
Solde en début d'exercice	29 792 \$	34 217 \$
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(1 555)	(5 489)
Variation de la provision pour prêts	(1 322)	1 064
Solde en fin d'exercice	26 915 \$	29 792 \$



# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

## 4. Prêts en cours (suite)

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	2019	2018
Solde en début d'exercice	236 \$	286 \$
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	(46)	(50)
Solde en fin d'exercice	190 \$	236 \$

## 5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer visent en grande partie les opérations commerciales normales conclues avec les bénéficiaires, conformément aux ententes relatives aux subventions conditionnelles, et le solde réciproque entre le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines (EDNM) et la Société.

(En milliers de dollars)	2019	2018
Exigible par ENDM	646 \$	1 016 \$
Charges à payer	10 313	3 325
Total	10 959 \$	4 341 \$

## 6. Immobilisations corporelles

(En milliers de dollars)	2019	2018
Coût		
Ouverture	26 \$	26 \$
Ajouts	–	–
Clôture	26	26
Amortissement cumulé		
Ouverture	24	21
Amortissement	2	3
Clôture	26	24
Valeur comptable nette en fin d'exercice	- \$	2 \$

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

## 7. Pertes sur créances

Les pertes sur créances figurant à l'état des résultats se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2019	2018
Radiations de prêts au cours de l'exercice	1 555 \$	5 489 \$
Moins : montants prévus au cours des exercices précédents	(1 555)	(5 494)
Clôture	-	(5)
Variation de la provision pour prêts en cours	451	1 767
Variation de la provision pour pertes sur créances	451	1 762
Pertes sur créances	451 \$	1 762 \$

## 8. Charges administratives

Les charges administratives engagées durant l'exercice se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	Budget		
	2019	2019	2018
Traitements, salaires et avantages sociaux	2 413 \$	2 126 \$	2 162 \$
Transport et communications	352	108	315
Services	2 082	1 419	1 691
Frais de gestion	3 000	2 088	2 414
Marketing	1 000	327	490
Fournitures et matériel	50	23	37
Amortissement des immobilisations corporelles	2	2	3
	8 899 \$	6 093 \$	7 112 \$

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

## 8. Charges administratives (suite)

La Province de l'Ontario accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la Société en cotisant au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, tous deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées établis par la province de l'Ontario. La Province de l'Ontario acquitte les coûts des régimes de retraite et les coûts d'autres avantages après-retraite non liés aux prestations de retraite qui sont accordés aux salariés admissibles, mais ces coûts ne figurent pas dans ces états financiers.

## 9. Engagements

Les fonds qui ont été engagés, mais qui n'ont pas été versés au 31 mars 2019 totalisent 247 311 930 \$ (2018 – 290 735 571 \$).

## 10. Instruments financiers

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la partie contractante à un instrument financier manque de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement. Dans le cours normal de ses activités, la Société accorde du crédit aux clients de son portefeuille de prêts. Pour atténuer le risque, elle présélectionne les demandeurs de prêts, exige une garantie sur tous les prêts et tient une provision pour pertes sur créances éventuelles.

### b) Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est faible, car la trésorerie et les équivalents excèdent les engagements actuels. La Société réduit ce risque en surveillant les activités de trésorerie et les décaissements escomptés.

### c) Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Société ne conclut pas d'opérations qui sont libellées en devises étrangères. Les prêts en cours consentis par la Société portent des taux d'intérêt fixes. Le solde de la trésorerie et des équivalents

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

---

inclut des bons du Trésor dont la valeur marchande se rapproche du coût; le risque de marché est par conséquent faible.

## 11. Opérations entre parties liées

Les frais d'administration, hormis les charges d'amortissement et les frais bancaires, présentés à la note 8, sont payés par le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines et sont facturés au prix coûtant.

Les créiteurs et charges à payer comprennent les montants dus au ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines à la fin de l'exercice au titre des frais d'administration (se reporter à la note 5).

Les placements à court terme sont gérés pour le compte de la Société par l'Office ontarien de financement conformément à une entente de gestion des placements (se reporter à la note 3).

L'état des résultats comprend 13 794 663 \$ (2018 – 7 456 970 \$) de contributions conditionnelles versées par d'autres organisations gouvernementales provinciales.